

**AGEFOS PME**
**POLITIQUE DE L'EMPLOI**

L'Opcia interprofessionnel livre un premier bilan des actions financées en faveur de l'emploi. En 2013, 80 000 personnes ont été accompagnées par Agefos PME pour trouver ou retrouver un travail.

L'essentiel de cet accompagnement passe par les contrats de professionnalisation (42 356 contrats financés), puis les contrats de sécurisation professionnelle (16 634 CSP), les préparations opérationnelles à l'emploi (7 721 POE individuelles et collectives), les DIF portables (10 484) et enfin les emplois d'avenir (2 552 contrats). L'Opcia consacre 220 millions d'euros (un tiers de ses engagements totaux) au déploiement des politiques de l'emploi.

**THINK TANK**
**AFFEN**

L'ancien président du Garf, Stéphane Diebold, crée l'Association française pour la formation en entreprise et les usages numériques (Affen).

Objectif : proposer un lieu de réflexion sur l'évolution du métier de responsable de formation. Présentée à Paris, l'association devrait bientôt opérer à Lille et à Lyon. Elle planche également sur la création d'un Mooc dédié au marketing de la formation.

**AFPA**
**RECONVERSION**

Neuf demandeurs d'emploi sur dix se disent prêts à se reconvertir vers un métier en tension, selon un sondage OpinionWay pour l'Afpa. Avec une préférence pour les secteurs des services aux entreprises, des énergies renouvelables et de l'écoconstruction ou encore du commerce et de la distribution.

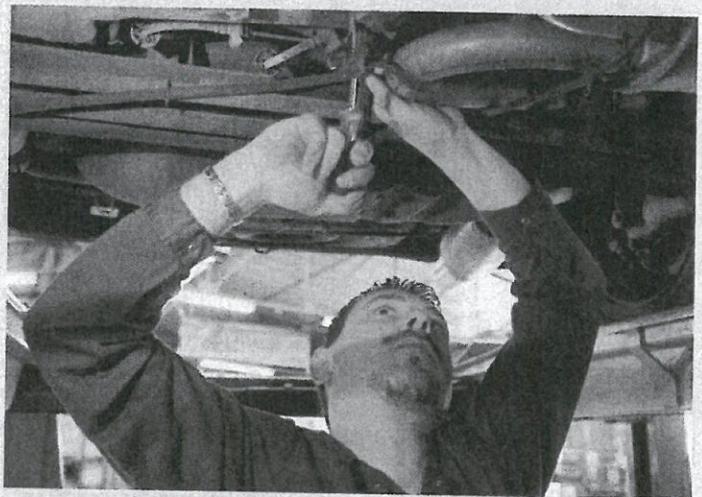
**formation** [ageoffroy@groupeliasons.fr](mailto:ageoffroy@groupeliasons.fr)

## La rééducation professionnelle au crible

**Pour la première fois, une étude décortique les prestations et les coûts des centres de rééducation professionnelle, dédiés à la formation des travailleurs handicapés.**

Comment les 84 centres de rééducation professionnelle (CRP) devront-ils faire évoluer leurs formations dédiées aux personnes handicapées ? La question reste entière après la présentation du rapport Mazars, mi-février, au Conseil national consultatif des personnes handicapées. Celui-ci décortique en 121 pages leurs prestations et les coûts y afférents. Première nationale, ce diagnostic piloté par la Direction générale de la cohésion sociale du ministère des Affaires sociales et de la Santé alimentait, depuis un an, toutes les inquiétudes au sein du réseau appelé à « moderniser » son offre. Comme l'a rappelé, en septembre, le gouvernement en présentant sa politique du handicap.

L'objectif affiché d'optimisation des coûts et de la qualité des prestations a nourri les craintes des directeurs de ces établissements uniques en leur genre, financés par l'Assurance maladie. À la fois centres médico-sociaux et de formation, ils ont accueilli 7 350 travailleurs handicapés en 2012, près de 90 % l'étant devenus à la suite d'accident et de maladie de la vie privée ou professionnelle (pour 23 %). À l'entrée, deux stagiaires sur trois n'avaient pas travaillé depuis plus d'un an.



**Formation, accompagnement, hébergement : le rapport Mazars met en évidence, chiffres à l'appui, la spécificité de la prise en charge des handicapés par les centres de rééducation.**

Depuis la présentation du rapport, l'appréhension est descendue d'un cran. « Je ne sais pas si nos adhérents sont totalement rassurés, pointe Isabelle Mérian, directrice de la Fédération des associations gestionnaires et des établissements de réadaptation pour handicapés, qui rassemble les CRP. Mais cette étude, en dévoilant la diversité des activités réalisées, donne de la visibilité à un dispositif méconnu et met en valeur ses spécificités. Un centre de rééducation professionnelle n'est pas un simple établissement de formation qui disposerait d'une infirmière ! » Les consultants de Mazars ont épluché les comptes de 37 établissements et fournissent la preuve par les chiffres : en moyenne, 56 % du budget d'un CRP concernent les prestations d'information et de formations préparatoires, diplômantes ou professionnalisantes ; 23 %, l'accompagnement médico-psycho-

social et 21 %, l'hébergement-restauration. « Ce n'est pas une étude à charge sur les coûts, renchérit Véronique Bustreel, conseillère nationale travail à l'Association des paralysés de France. Au contraire, elle fait ressortir la plus-value des CRP dans la prise en charge globale des travailleurs handicapés. Il serait judicieux de s'en inspirer dans d'autres dispositifs. » Une allusion à la volonté gouvernementale d'augmenter l'accès des personnes handicapées aux dispositifs de droit commun : un volet « handicap » a été intégré à la réforme de la formation professionnelle. Cette perspective ne réjouit pas les CRP, qui disposent, grâce au rapport Mazars, d'un référentiel pour défendre leur position et leur coût élevé : entre 113 et 124 euros la journée stagiaire, rien que pour la formation et l'accompagnement. Essentiel en période de basses eaux budgétaires. ♦

Anne Fairise